

En* dans son interprétation partitive: problèmes de délimitation syntaxique

par

Véronique Lagae

0. Lorsque *en* reçoit une interprétation partitive, dans des cas comme *j'en ai lu deux, de ces livres*, il est généralement considéré comme un *en* «de postlexicalisation»,¹ identique à celui qui apparaît dans *j'en ai lu la préface, de ces livres*. Milner (1978), notamment, a proposé une analyse dans ce sens. Après un aperçu des principaux emplois de *en* (1.), nous présentons (2.) et discutons (3.) un à un les arguments de Milner (1978) en les confrontant avec des exemples réels. A partir des propriétés syntaxiques que nous pouvons attribuer au *en* à interprétation partitive, nous proposons de l'analyser comme un *en* quantitatif, c'est-à-dire celui que l'on trouve dans *j'en ai lu deux, de livres* (4.).

1. Les différents types de *en*

Pour mieux situer le problème, nous présentons un classement sommaire des emplois de *en* en quatre types, fondé sur les possibilités de lexicalisation et la distribution de *en*.² Dans le premier type, il appartient à la rection verbale et peut être lexicalisé à l'aide de *de ça, de lui, de là* ou *de* + infinitif. Les exemples (1e, g) montrent qu'il est compatible avec les pronoms objets *le/lalles*, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il appartient à un des deux types suivants.

(1) a. leur comportement euh ils nous *en* parlent pas hein c'est uniquement euh les aptitudes

AUV: 024-F01-004-035.³

b. ils nous parlent pas de ça

c. La Cour a préféré lui infliger une amende afin de ne pas *en* faire un martyr
LS: 28000.

- d. afin de ne pas faire de lui un martyr
- e. (...) elle s'était repliée dans un ghetto. Les années 80 l'*en* ont sortie.
LS: 07987.
- f. les années 80 l'ont sortie de là
- g. personne ne l'*en* empêchera
- h. personne ne l'empêchera de se baigner dans l'océan Arctique

Un second emploi où *en* est régi par le verbe est le *en* que nous appellerons quantitatif. Il est généralement objet direct (2a, b), mais il peut aussi se trouver auprès de *il* impersonnel (2c) et il est souvent accompagné d'un quantifieur postverbal (2b, c):

- (2) a. merci monsieur des blondes oui j'*en* prends mais des Gauloises non je fume pas c'est c'est rare
ORL: 182-ZB-1.
- b. là par exemple pour Noël je vais *en* faire environ euh deux cents quoi [biscuits]
LC90B: 49, 6.
- c. disons que des logements il s'*en* construit beaucoup
AUV: 096-F29-029-015.

Le *en* dit «de postlexicalisation» ne dépend pas directement du verbe, mais d'un groupe nominal objet direct (3a) ou, plus rarement, sujet (3b)⁴:

- (3) a. oui alors il y a une disposition (...) Jean vous *en* connaissez mieux les détails que moi
AUV: 095-F22-043-002.
- b. L'interdiction faite au gouvernement de «découvrir la Couronne» doit dès lors se lire, d'abord, comme une interdiction de mettre lui-même le roi dans l'impossibilité de remplir sa fonction. Un exemple *en* a été donné, au grand déplaisir de Léopold III, en février 1939, quand le gouvernement annonça publiquement, (...)
LS: 15144.

Le choix du terme de *en* postlexical s'explique par le fait que le groupe nominal dont dépend *en* doit nécessairement être lexicalisé. En effet, lorsqu'il apparaît sous la forme d'un clitique, l'utilisation de *en* postlexical est exclue:

- (3) c. *vous les *en* connaissez mieux que moi
- d. *il *en* a été donné⁵

Les clitics *les* et *il* doivent d'abord être lexicalisés sous la forme d'un groupe nominal du type N1 *de* N2 avant que *en* postlexical puisse pronominaliser N2. On observe un fonctionnement analogue lorsque *en* accompagne un adjectif attribut:

- (3) e. en France c'est hélas ce sont les deux dernières traductions et j'en suis j'en suis assez fier

AUV: 005-F32-003-239.

- e. *je l'en suis

Enfin, on trouve beaucoup de cas où *en* n'est en aucune façon lexicalisable⁶:

- (4) a. cette chose c'est qu'au bout de huit jours les élèves sont venus en délégation lui dire le problème noir américain on *en* a jusque-là

AUV: 119-F12-019-011.

- b. *on a jusque-là de ça

- c. Il abaisse donc quelque peu la barre qui n'*en* reste pas moins placée fort haut.

LS: 15096.

- d. *la barre qui ne reste pas moins placée fort haut de ça

2. Le cas du *en* partitif : l'analyse de Milner (1978)

Les cas qui nous intéressent ici sont ceux où *en* reçoit une interprétation partitive, car il est à première vue difficile de les classer dans un des quatre types. Nous désignerons ce *en* par le terme de «*en* partitif». En voici quelques exemples:

- (5) a. il y *en* a beaucoup de mes compatriotes qui vivent dans des conditions désastreuses

AUV: 013-F32-007-022.

- b. Avez-vous jamais cherché à *en* connaître un seul de ces noms? ...

Céline, *Voyage au bout de la nuit*, p. 60.

L'interprétation partitive est liée à la présence d'un associé⁷ de forme *de mes/ces* N qui exprime l'ensemble dont est prélevée une certaine quantité. Les formes lexicalisées correspondantes sont:

- (5) c. il y a beaucoup de mes compatriotes qui vivent dans des conditions désastreuses

- d. avez-vous jamais cherché à connaître un seul de ces noms?

A cette série d'exemples s'en oppose une autre, qui reçoit une interprétation quantitative. On obtient cette interprétation lorsque l'on remplace l'associé *de mes/ces* N en (5a, b) par *de* N. Les formes lexicales sont de forme Quantifieur (*de*) N et non pas de forme Quantifieur *de mes/ces* N:

- (6) a. il y *en* a beaucoup, de compatriotes, qui vivent dans des conditions désastreuses

- b. avez-vous jamais cherché à *en* connaître un seul, de nom?

- c. il y a beaucoup de compatriotes qui vivent dans des conditions désastreuses

- d. avez-vous jamais cherché à connaître un seul nom?

Dans (6a, b) nous avons affaire à deux cas typiques de *en* quantitatif. La question qui se pose est de savoir comment classer le *en* partitif de (5a, b). La position de Milner (1978: 62-85)⁸ est qu'il s'agit de *en* postlexical et, par conséquent, que *de* est une véritable préposition dans les formes lexicalisées (5c, d). On aurait donc une structure où *de* introduit un groupe nominal et dépend à son tour d'un autre groupe nominal dont le nom tête aurait été effacé par identité. Ainsi *un seul de ces noms* dans (5d) proviendrait-il de *un seul nom de ces noms* après effacement de *nom*. Par contre, les formes quantitatives ne comporteraient qu'un seul groupe nominal.

Milner appuie son hypothèse sur quatre arguments. En premier lieu, l'auteur constate que *la plupart*, contrairement aux autres quantifieurs comme *beaucoup*, ne connaît pas d'emploi quantitatif (7b). Il peut néanmoins apparaître avec *en* (7c). Ce *en* ne peut donc pas être *en* quantitatif.

- (7) a. j'ai vu la plupart des films de Greenaway
 b. *j'ai vu la plupart de films de Greenaway
 c. j'en ai vu la plupart

Ensuite, *en* quantitatif ne peut reprendre qu'un indéfini (8a, b), alors que *en* postlexical peut reprendre un défini (8c).

- (8) a. des livres, j'en ai lu deux
 b. *les livres, j'en ai lu deux
 c. ce livre, j'en ai lu la préface

Comme il est impossible pour *la plupart* de reprendre un indéfini, *en* est postlexical dans (8e):

- (8) d. *des livres, j'en ai lu la plupart⁹
 e. ces livres, j'en ai lu la plupart

Le troisième argument est que contrairement à *en* postlexical, *en* quantitatif ne peut pas apparaître avec un élément postverbal défini (9b). Or, *la plupart* est formellement un défini. Le *en* qui l'accompagne en (9c) ne peut donc pas être quantitatif:

- (9) a. j'en ai lu deux
 b. *j'en ai lu les deux
 c. j'en ai lu la plupart

Enfin, contrairement à *en* quantitatif, *en* postlexical peut se rapporter à un sujet préverbal. Les exemples sous (10b) qui reçoivent l'interprétation partitive seraient plus acceptables que (10a), ce qui indiquerait que *en* est postlexical dans (10b):

- (10) a. *des pommes, beaucoup/deux en sont gâtées
 b. ces pommes, beaucoup/deux en sont gâtées

3. Examen critique des arguments de Milner (1978)

Le premier argument de Milner (1978) est basé sur le cas de *la plupart*, auquel nous pouvons ajouter les fractions (*la moitié, un tiers, etc.*), qui ne permettent pas non plus l'emploi quantitatif.¹⁰ Tous ces éléments expriment une portion et on ne peut prélever une portion que d'un ensemble précis, déterminé. Or, dans une forme quantitative comme *beaucoup de N*, on considère un sous-ensemble d'un ensemble indéterminé, ce qui expliquerait que cet emploi quantitatif est exclu avec *la plupart* et les fractions. Nous verrons en outre que *la plupart des N* et les fractions n'ont pas les mêmes propriétés que les partitifs en général. Par ailleurs, il existe d'autres cas où seules les formes partitives sont possibles et où *en* est quand même exclu:

- (11) a. au musée, j'ai vu quatre peintures de celles qui avaient été volées¹¹
 b. *au musée, j'en ai vu quatre peintures

Il n'y a apparemment aucune raison pour laquelle *en* postlexical ne pourrait être utilisé, car il est acceptable dans l'exemple suivant, qui ne reçoit pas d'interprétation partitive.

- (11) c. au musée, j'ai vu quatre peintures de celles qui poussent en Amazonie
 [orchidées]
 d. au musée, j'en ai vu quatre peintures

Si les exemples (7) avec *la plupart* montrent que *en* partitif n'apparaît pas toujours dans les mêmes conditions que *en* quantitatif, les exemples (11) indiquent qu'il n'apparaît pas toujours non plus dans les mêmes conditions que *en* postlexical. Il convient donc d'examiner de quel type de *en* il se rapproche le plus.

Le deuxième argument – *en* quantitatif reprend toujours un indéfini et avec *la plupart*, *en* reprend un défini – pose deux problèmes. D'une part, il ne diffère guère du premier argument. En effet, il vaut uniquement pour *la plupart*, puisque avec les autres quantifieurs les formes définies et indéfinies sont toutes deux possibles, en général avec une interprétation différente:

- (12) a. des livres, j'en ai lu deux/beaucoup (*interprétation quantitative*)
 b. ces livres, j'en ai lu deux/beaucoup (*interprétation partitive*)

Nous avons vu ci-dessus que, lorsqu'il s'accompagne de *la plupart*, *en* ne peut recevoir que l'interprétation partitive. L'inacceptabilité de (8d) où *en* reprend un indéfini est donc une conséquence directe de l'exclusion de l'interprétation quantitative avec *la plupart*. D'autre part, *en* quantitatif peut parfaitement reprendre un défini, sans que cela ne provoque nécessairement une interprétation partitive:

- (13) a. *le chlorure de sodium* il y en a dans de très nombreux milieux
 HOPWOO: 34, 8.

b. *Les grandes causes*, il n'*en* connaît que de trois sortes : la prison spirituelle des croyants, les aberrations des croisés de toutes sortes, et le jeu de la politique.

Alain Bosquet, *les Bonnes Intentions*, p. 213.

c. alors *les œuvres sociales* la C. G. T. n'*en* a aucune
AUV: 013-F28-006-039.

Le troisième argument se base sur le fait que *la plupart* est formellement un défini. On constate pourtant que l'article défini dans *la plupart* est complètement figé. Il ne peut être remplacé par aucun autre prédéterminant : **les pluparts*, **cette plupart*, **une plupart* et aucune insertion n'est possible entre *la* et *plupart* (**la grande plupart*). De plus, *la plupart* semble constituer plutôt une exception parmi les éléments «formellement définis». Il est en effet le seul, avec les fractions comme *la moitié*, *le tiers*, *le quart* (où l'article défini peut d'ailleurs alterner avec l'indéfini), à permettre *en*. Avec les autres formes définies, cela est exclu:

- (14) a. j'ai interrogé le plus intelligent de mes étudiants
b. *j'en ai interrogé le plus intelligent
c. j'ai interrogé celui de mes étudiants qui me paraissait le plus intelligent
d. *j'en ai interrogé celui qui me paraissait le plus intelligent

Le dernier argument de Milner concerne la possibilité d'avoir *en* auprès d'un quantifieur préverbal dans le cas d'une lecture partitive, comme le montrent les exemples sous (10). Il ne nous semble pas que (10b) soit nettement meilleur que (10a). Même dans un contexte où l'utilisation de *en* postlexical est tout à fait naturelle, il est quasiment impossible d'introduire un quantifieur accompagné de *en* en position de sujet préverbal sans que la phrase ne devienne très problématique. Le fait d'avoir une interprétation partitive ou quantitative ne paraît pas influencer l'acceptabilité de façon déterminante. Ainsi, si (15b) où *en* est postlexical est parfaitement acceptable, la forme à interprétation partitive (15d) n'est pas moins problématique que celle à interprétation quantitative (15f):

- (15) a. plusieurs exemples de ces phénomènes ont été mentionnés dans ce livre
b. plusieurs exemples *en* ont été mentionnés dans ce livre, de ces phénomènes
c. plusieurs de ces phénomènes ont été mentionnés dans ce livre
d. *plusieurs *en* ont été mentionnés dans ce livre, de ces phénomènes
e. plusieurs phénomènes ont été mentionnés dans ce livre
f. *plusieurs *en* ont été mentionnés dans ce livre, de phénomènes

En outre, (15d) ne devient pas plus naturel lorsque le quantifieur est *la plupart*, la forme partitive par excellence pour Milner puisqu'elle ne possède pas d'emploi quantitatif:

(15) g. *la plupart en ont été mentionnés dans ce livre, de ces phénomènes

Ce dernier argument semble donc au contraire indiquer qu'on a affaire à *en* quantitatif plutôt qu'à *en* postlexical.

Remarquons finalement que les trois premiers arguments concernent uniquement *la plupart*, ou éventuellement les fractions. Seul le quatrième est applicable à d'autres quantificateurs. Il n'est pas évident que l'on puisse baser sur ces quelques formes des arguments qui concernent l'ensemble des partitifs. En effet, *la plupart des N* et les fractions ne partagent pas toutes les propriétés des partitifs en général. La différence la plus importante est la suivante : Milner (1978: 71) lui-même a fait remarquer que l'extraction d'un groupe prépositionnel dépendant d'un partitif est impossible, alors que cela ne pose pas de problèmes pour les structures quantitatives.¹² De même, l'emploi de *dont* est exclu avec les partitifs:

- (16) a. j'ai lu deux livres/beaucoup/une dizaine de livres de Zola
 c'est de Zola que j'ai lu deux livres/beaucoup/une dizaine de livres
 Zola dont j'ai lu deux livres/beaucoup/une dizaine de livres
 b. j'ai lu deux/beaucoup/une dizaine des livres de Zola
 *c'est de Zola que j'ai lu deux/beaucoup/une dizaine des livres
 *Zola dont j'ai lu deux/beaucoup/une dizaine des livres

Ces contraintes sont identiques à celles qui pèsent sur les groupes prépositionnels dépendant d'un autre groupe prépositionnel. Elles constituent d'ailleurs pour Milner un argument pour l'analyse du second élément du partitif comme un groupe prépositionnel.

- (16) c. je me suis servie d'un livre de Zola
 *c'est de Zola que je me suis servie d'un livre
 *Zola dont je me suis servie d'un livre

Or, il apparaît que *la plupart des N* partage sur ce point les caractéristiques des quantitatifs¹³:

- (16) d. j'ai lu la plupart des livres de Zola
 c'est de Zola que j'ai lu la plupart des livres¹⁴
 Zola dont j'ai lu la plupart des livres

Par ailleurs, il existe une autre forme *la plupart de ces/mes N* qui se comporte comme les partitifs:

- (16) e. j'ai lu la plupart de tes livres de Zola
 *c'est de Zola que j'ai lu la plupart de tes livres
 *Zola dont j'ai lu la plupart de tes livres

La plupart des N ne peut donc pas être assimilé sans plus aux formes partitives.

4. Pour une analyse de *en* partitif comme un *en* quantitatif

Comme l'analyse de *en* partitif comme un *en* postlexical ne s'est pas révélée très convaincante, nous tenterons de montrer que *en* partitif doit être rapproché plutôt de *en* quantitatif. Cette idée se voit confirmée lorsque l'on examine d'autres propriétés qui opposent *en* quantitatif et *en* postlexical. Il s'agit des deux propriétés suivantes. D'une part, *en* postlexical ne réfère qu'exceptionnellement à des noms humains et il a dans ce cas un effet désindividualisant qui se remarque très bien quand on compare (17a) et (17b).¹⁵

- (17) a. donc châtier les Français *en* faire des satires c'est prouver que l'on a de l'affection pour eux
AUV: 003-F32-002-020.
b. donc châtier les Français faire des satires d'eux c'est prouver que l'on a de l'affection pour eux

Dans (17a), l'utilisation de *en* postlexical référant à un nom humain *les Français* a comme conséquence que les Français ne sont pas considérés individuellement. On trouve le même effet dans:

- (17) c. les Français, ça rouspète tout le temps
d. les Français, on n'y pense pas assez souvent¹⁶

Comme le pronom tonique *eux* réfère normalement à un nom humain, il n'y a pas de conflit entre le choix du pronom et le référent dans (17b). On a alors l'interprétation individualisante. Par contre, *en* quantitatif s'emploie indifféremment avec un référent humain ou non humain sans que l'on n'ait d'effet de sens particulier:

- (17) e. En 1980, à Anvers, il a lancé une grenade sur un groupe d'enfants juifs qui portaient en vacances, tuant l'un d'eux et *en* blessant vingt autres.
LS: 36449.
f. quand on cherche des femmes pour être conseillère municipale pour être candidate on *en* trouve très peu très peu c'est très difficile
AUV: 072-F31-036-079.

D'autre part, *en* postlexical peut être remplacé sans problème par une proforme comme *de quoi*, *de ça* ou *de chaque*.

- (18) a. elle *en* a lu deux extraits, de ces livres
b. elle a lu deux extraits de quoi? /de ça/de ceux-là/de chaque

Dans le cas de *en* quantitatif, cette possibilité dépend du type de quantification.¹⁷ Les déterminants quantifieurs, comme *un*, *deux*, *certain*, *plusieurs* ou *beaucoup*, ne permettent pas la substitution: la présence de *en* est indispensable.

- (18) c. elle en a acheté deux, de livres
 d. *elle a acheté deux de quoi? /de ça/de ceux-là/de chaque
 e. elle en a acheté deux de quoi? /de ça/de ceux-là/de chaque

Par contre, la proforme et *en* postlexical sont incompatibles:

- (18) f. *elle en a lu deux extraits de quoi? /de ça/de ceux-là/de chaque

Lorsque nous comparons ces propriétés avec le comportement de *en* partitif, nous ne remarquons pas d'effet désindividualisant dans les exemples suivants où *en* a un référent humain. Ceci les rapproche donc de *en* quantitatif. La même chose vaut pour les exemples (21b, c) ci-dessous. Ce type d'exemples est d'ailleurs assez fréquent puisqu'il constitue 54, 5% des formes de notre corpus avec *en* partitif, contre 1, 9% pour *en* postlexical et 16, 6% pour *en* quantitatif.

- (19) a. et il y *en* a quand même peu de ces gens
 AUV: 007-F02-003-169.
 b. (...) comme des cadres moyens ou ou des cadres supérieurs seulement il y *en* a déjà dans l'usine de ces cadres
 AUV: 042-F01-010-013.

En outre, *en* partitif ne peut pas être remplacé par la série de proformes lorsqu'il est accompagné d'un déterminant quantifieur. De ce point de vue également, il se comporte comme *en* quantitatif.

- (20) a. elle en a acheté deux, de ces livres
 b. *elle a acheté deux de quoi? /de ça/de ceux-là/de chaque
 c. elle en a acheté deux de quoi? /de ça/de ceux-là/de chaque

Les exemples suivants illustrent également cette propriété. Ils contiennent un déterminant quantifieur (*beaucoup* ou ϕ) et *en* n'y alterne pas avec les proformes *de ceux* + relative ou *de ça*:

- (21) a. Robinson ne m'avait laissé derrière lui que du «Cassoulet à la Bordelaise». Mais alors *de ça*, je pouvais dire qu'il m'*en* avait laissé.
 Céline, *Voyage au bout de la nuit*, p. 137.
 ? *je pouvais dire qu'il m'avait laissé *de ça*
 b. oh il y *en* a beaucoup *de ceux qui* étaient avec nous qui sont morts hein
 LC89C: 13, 2.
 ? *il y a beaucoup *de ceux qui* étaient avec nous qui sont morts

Comparez avec:

- (21) c. il y *en* a beaucoup *de mes compatriotes* qui vivent dans des conditions désastreuses
 AUV: 013-F32-007-022.
 il y a beaucoup *de mes compatriotes* qui vivent dans des conditions désastreuses

Dans (21b), *beaucoup* est suivi d'une proforme, alors que dans (21c) on a une forme lexicale *de mes compatriotes qui*. La phrase sans *en* est alors parfaitement acceptable.

Ajoutons finalement qu'il existe des formes partitives qui ne permettent pas l'utilisation de *en*¹⁸:

- (22) a. elle a essayé chacune de mes robes
 *elle en a essayé chacune, de mes robes
 b. elle a essayé celle de mes robes qui lui plaisait le plus
 *elle en a essayé celle qui lui plaisait le plus, de mes robes
 c. elle a essayé la plus jolie de mes robes
 *elle en a essayé la plus jolie, de mes robes
 d. laquelle de mes robes a-t-elle essayée?
 *laquelle en a-t-elle essayée, de mes robes?

Or, il s'agit précisément de structures où *en* quantitatif est exclu.

- (23) a. *elle en a essayé chacune, de robe
 b. *elle en a essayé celle qui lui plaisait le plus, de robe
 c. *elle en a essayé la plus jolie, de robe
 d. *laquelle en a-t-elle essayée, de robe?

5. Conclusion et prolongements

Tous ces éléments viennent confirmer l'idée que dans une forme comme *elle en a acheté deux*, qui permet deux lectures, une quantitative (*elle en a acheté deux, de robes*) et une partitive (*elle en a acheté deux, de ces robes*), on a toujours affaire à *en* quantitatif et que la lecture partitive est fonction du contexte. En effet, les seuls cas univoques sont ceux où un associé à gauche ou à droite détermine l'interprétation. Hulk (1982, 1983) ainsi que Godard (1988) défendent une position analogue à la nôtre pour des raisons différentes, puisqu'elles sont spécifiques au cadre théorique dans lequel se situe chacune des deux analyses. Ces deux auteurs estiment que la tête d'un groupe nominal partitif comme *deux de ces robes* est vide, ce qui empêche la cliticisation du groupe prépositionnel en *en* postlexical.¹⁹

Pour Godard, cela implique qu'avec les noms de nombre et de mesure comme *une dizaine* et *trois kilos*, *en* postlexical est possible. D'après cet auteur ces éléments permettent, à côté d'une analyse comme déterminant, également une analyse comme groupe nominal. Dans ce second cas, la structure ne contient donc pas de catégorie vide qui bloquerait l'apparition de *en* postlexical. Nous n'avons toutefois pas remarqué de différences de comportement selon que *en* dans une interprétation partitive est accompagné d'un nom de nombre ou de mesure, ou d'un autre quantifieur. Ainsi nous avons vu sous (15) que *en* quantitatif ne peut pas apparaître avec un quantifieur en position de sujet préverbal. S'il était possible d'avoir *en* postlexical avec les

noms de nombre ou de mesure, les exemples (24c, d) devraient être meilleurs que (24a, b). Cela ne semble toutefois pas être le cas:

- (24) a. *trois en sont ratés, de ces tableaux
 b. *beaucoup en ont été jetés, de ces abricots
 c. *une dizaine en sont ratés, de ces tableaux
 d. *trois kilos en ont été jetés, de ces abricots

Notre analyse de *en* partitif comme un *en* quantitatif plutôt que comme un *en* postlexical implique que *de ces/mes N* ne peut pas être un groupe prépositionnel ordinaire. Cela se confirme effectivement lorsqu'on compare la distribution de *de ces/mes N* (25) et celle des groupes prépositionnels (26). Ainsi, le premier peut apparaître seul, c'est-à-dire sans *en*, en position d'objet direct, alors que les groupes prépositionnels exigent la présence de *en*. *De ces/mes N* se trouve également en position sujet ou après une préposition, deux cas où les groupes prépositionnels sont normalement exclus.²⁰

- (25) a. j'ai vu de ces appareils pour cuire le riz
 b. de ces livres sont arrivés (Wilmet, 1974: 315)
 c. il est revenu du marché aux puces avec de ces livres qui ne servent à rien
- (26) a. il me dit que les cafards il n'en a jamais vu *de cette taille*
 GIOVAN: 40, 7.
 b. *il n'a jamais vu de cette taille
 c. *de cette taille est/sont dangereux
 d. *il est revenu du zoo avec de cette taille

Ces faits suscitent une nouvelle question que nous ne pouvons pas approfondir dans le cadre restreint de cet article, à savoir : quel est le statut de *de ces livres* si ce n'est pas un groupe prépositionnel ordinaire et, plus précisément, quel est le statut de *de* ? Nous ne ferons que suggérer ici une piste de recherche pour tenter de résoudre ce problème épineux.²¹ Il conviendrait à notre avis d'établir une typologie des divers emplois de *de* (préposition pleine, déterminant et sans doute plusieurs cas intermédiaires), ce qui devrait permettre ensuite de préciser dans quelle catégorie se situe le *de* des formes partitives. Ceci nous paraît être un sujet intéressant, quoique fort complexe, pour des recherches futures.

Véronique Lagae
 Université catholique de Louvain

Notes

- * Ce texte est basé sur une communication faite à la *Réunion de travail Proton I-II. L'approche pronominale : du verbal au nominal*, Leuven, 21-22 sept. 1992. Je remercie L. Melis et M. Goyens pour leurs commentaires.

1. Ce terme de l'approche pronominale correspond à ceux de *en* génitif ou *en* adnominal. Voir Blanche-Benveniste e.a. (1984: 76-78) et Blanche-Benveniste e.a. (1990: 209).
2. Gaatone (1980) a montré quels problèmes pose un traitement unitaire des différents emplois de *en*.
3. La provenance des exemples tirés de corpus est notée de la façon suivante:
 AUV: Voix d'Auvergne – Tables rondes, corpus oral.
 ORL: Etude sociolinguistique sur Orléans, corpus oral.
 LS: Le Soir, journal du 13 avril 1990, corpus écrit.
 Abréviations diverses : Corpus du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe, corpus oraux.
 Les exemples oraux sont donnés sans ponctuation.
4. Ce type de *en* nommé généralement *en* génitif ou *en* adnominal a fait l'objet de nombreuses publications comme Ruwet (1972), Morin (1974), Couquaux (1981) ou Pollock (1986).
5. Cette forme est acceptable, mais il s'agit alors d'une forme impersonnelle qui ne correspond plus du tout à l'exemple d'origine. Elle correspond plutôt à : 'il a été donné des exemples'.
6. Pour un inventaire de ces cas, voir Pogacnik (1976).
7. Nous préférons le terme neutre d'*associé à la construction verbale* qui indique un élément non régi par le verbe, à celui d'*élément disloqué*, parce que le premier n'implique aucune idée de mouvement.
8. D'autres analyses comme celle de Haik (1982) vont dans le même sens.
9. Les exemples (8d, e), (9) et (10) sont repris à Milner (1978: 69-70).
10. Nous ne faisons que mentionner l'existence d'un emploi quantitatif particulier des fractions, où elles fonctionnent comme des unités de mesure (*kilo, litre, etc.*):
 pour la marinade, mettez dans une casserole deux tiers de bouillon et un tiers de vin rouge
 L'utilisation d'un nom de fraction n'indique pas ici que l'on divise le bouillon ou le vin blanc en tiers, mais bien que la quantité de vin rouge constitue un tiers du contenu total du récipient. Voir à ce sujet Lagae & Rouget (1992: 106).
11. L'exemple s'inspire d'un exemple de Milner (1978: 84).
12. En réalité, les choses sont plus complexes, car bien des groupes prépositionnels adnominaux ne peuvent jamais être extraits:
 quand vous avez des problèmes *de langue française* vous regardez le Larousse
 ORL: 581-AO1-3.
 *c'est de langue française que vous avez des problèmes
 si lui il prend un bifteck *de 200 francs* moi j'en prends un de 200 francs
 ORL: 315-ZB-5.
 *c'est de 200 francs qu'il prend un bifteck
 Les compléments prépositionnels qui permettent l'extraction constituent plutôt une exception:
 je pense qu'il faut d'abord que je te donne quelques explications *sur les bactéries*
 HOPWOO: 1, 4.
 c'est sur les bactéries qu'il faut que je te donne quelques explications
 des milieux riches (...) qui conviennent à des bactéries qui ont des exigences plus importantes *pour leur nutrition*

HOPWOO: 30, 13.

c'est pour leur nutrition que ces bactéries ont des exigences plus importantes

Il apparaît de ces quelques remarques que les groupes prépositionnels adnominaux ne forment pas un ensemble homogène (cf. également la note 14) et qu'il faut donc se garder de généraliser trop vite.

13. Cela vaut également pour les fractions (*une partie, la moitié, un tiers, ...*). Les choses sont un peu moins claires, car quelques informateurs sont plutôt réticents à accepter des exemples comme:
 - c'est de Zola que j'ai lu la moitié des livres
 - c'est de Zola que j'ai lu un tiers des livres
 Il est toutefois frappant qu'ils ne montrent aucune hésitation quand il s'agit de refuser les exemples sous (16b).
14. Il convient de remarquer que tous les groupes prépositionnels ne permettent pas l'extraction dans le cas de *la plupart*:
 - *c'est sur Zola que j'ai lu la plupart des livres
 - c'est sur Zola que j'ai lu deux livres/beaucoup/une dizaine de livres
15. Pour d'autres exemples de *en* de postlexicalisation référant à un nom humain, voir Pinchon (1972: 155).
16. A propos de l'effet de sens désindividualisant dans ces deux exemples, voir Blanche-Benveniste e. a. (1984: 47-50).
17. Voir à ce sujet Lagae & Rouget (1992).
18. Voir également les exemples (14).
19. La raison pour laquelle la catégorie vide bloque la cliticisation en *en* postlexical n'est pas la même chez les deux auteurs. D'après Hulk (1982: 111), *en* postlexical nécessite l'application d'une règle de réanalyse qui détache le GP du GN. Or, cette réanalyse est impossible lorsque la tête du GN est vide. *En* partitif ne peut donc pas être un *en* postlexical.

Godard (1988: 179) part du principe qu'une catégorie vide n'est pas un gouverneur propre. Par conséquent, le GP vide qui subsiste après la cliticisation de *de mes/ces N* en *en* n'est pas proprement gouverné. *En* postlexical est donc exclu et le *en* qui se trouve avec les formes partitives doit être quantitatif.
20. Dans ces deux cas, *de mes/ces N* n'est acceptable qu'avec une lecture non spécifique : *de ces livres* doit nécessairement être interprété comme «des livres de ce genre» dans l'exemple (25b).
21. Le sujet a déjà été abordé de façon fragmentaire, notamment dans les articles de Wilmet (1974), Kupferman (1979) et plus récemment Battye (1991).

Références

- Battye, Adrian, 1991: «Partitive and pseudo-partitive revisited: Reflections on the status of 'de' in French». *Journal of French Language Studies* 1. p. 21-43.
- Blanche-Benveniste, Claire, José Deulofeu, Jean Stéfanini et Karel van den Eynde, 1984: *Pronom et Syntaxe – L'approche pronominale et son application au français*. Sela, Paris.
- Blanche-Benveniste, Claire, Mireille Bilger, Piet Mertens, Christine Rouget et Karel van den Eynde, 1990: *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Editions du C.N.R.S., Paris.

- Couquaux, Daniel, 1981: «French predication and linguistic theory» in R. May et J. Koster (éds), *Levels of Syntactic Representation*. Dordrecht, Foris. p. 33-64.
- Gaalone, David, 1980: «La syntaxe de *en* et l'obsession de la solution unitaire». *Linguisticae Investigationes* 4. p. 181-201.
- Godard, Danièle, 1988: *La syntaxe des relatives en français*. Editions du C.N.R.S., Paris.
- Haik, Isabelle, 1982: «On clitic *en* in French». *Journal of Linguistic Research* 2. p. 63-87.
- Hulk, Aafke, 1982: *Het clitisch pronomen en. Een dwarsdoorsnede van de Franse syntaxis*. Thèse de doctorat. Rodopi, Amsterdam.
- Hulk, Aafke, 1983: «La syntaxe du pronom *en* dans la construction quantitative». *Revue québécoise de linguistique* 13. p. 167-199.
- Kupferman, Lucien, 1979: «L'article partitif existe-t-il?». *Le Français moderne* 47. p. 1-16.
- Lagae, Véronique et Christine Rouget, 1992: «Quantification et Partition». *I. T. L., Review of Applied Linguistics* 95/96. p. 91-109.
- Milner, Jean-Claude, 1978: *De la syntaxe à l'interprétation*. Seuil, Paris.
- Morin, Jean-Yves, 1974: «En-avant, en-arrière». *Papers from the tenth regional meeting of the Chicago Linguistic Society*. Chicago Linguistic Society, Chicago. p. 472-481.
- Pinchon, Jacqueline, 1972: *Les pronoms adverbiaux 'en' et 'y'*. Droz, Genève.
- Pogacnik, Vladimir, 1976: «Les unités sémantiques de l'anaphorique français *en* dans la représentation elliptique». *Linguistica* 16. p. 137-152.
- Pollock, Jean-Yves, 1986: «Sur la syntaxe de *en* et le paramètre du sujet nul» in M. Ronat et D. Couquaux (éds), *La grammaire modulaire*. Minuit, Paris. p. 211-246.
- Ruwet, Nicolas, 1972: «La syntaxe du pronom *en* et la transformation de 'montée du sujet'». *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Seuil, Paris. p. 48-86.
- Wilmet, Marc, 1974: «Sur «de» inverseur». *Travaux de Linguistique et de Littérature* 12. p. 301-323.

Résumé

Dans le présent article, l'hypothèse formulée entre autres par Milner (1978) que *en* dans son interprétation partitive (p. ex. *j'en ai lu deux, de ces livres*) doit être analysé comme un *en* de postlexicalisation (p. ex. *j'en ai lu la préface, de ces livres*) est soumise à un examen critique, basé sur des exemples réels. Il apparaît que les propriétés syntaxiques que l'on peut attribuer au *en* partitif le rapprochent au contraire du *en* quantitatif (p. ex. *j'en ai lu deux, de livres*).

HOPWOO: 30, 13.

c'est pour leur nutrition que ces bactéries ont des exigences plus importantes

Il apparaît de ces quelques remarques que les groupes prépositionnels adnominaux ne forment pas un ensemble homogène (cf. également la note 14) et qu'il faut donc se garder de généraliser trop vite.

13. Cela vaut également pour les fractions (*une partie, la moitié, un tiers, ...*). Les choses sont un peu moins claires, car quelques informateurs sont plutôt réticents à accepter des exemples comme:
 - c'est de Zola que j'ai lu la moitié des livres
 - c'est de Zola que j'ai lu un tiers des livres
 Il est toutefois frappant qu'ils ne montrent aucune hésitation quand il s'agit de refuser les exemples sous (16b).
14. Il convient de remarquer que tous les groupes prépositionnels ne permettent pas l'extraction dans le cas de *la plupart*:
 - *c'est sur Zola que j'ai lu la plupart des livres
 - c'est sur Zola que j'ai lu deux livres/beaucoup/une dizaine de livres
15. Pour d'autres exemples de *en* de postlexicalisation référant à un nom humain, voir Pinchon (1972: 155).
16. A propos de l'effet de sens désindividualisant dans ces deux exemples, voir Blanche-Benveniste e. a. (1984: 47-50).
17. Voir à ce sujet Lagae & Rouget (1992).
18. Voir également les exemples (14).
19. La raison pour laquelle la catégorie vide bloque la cliticisation en *en* postlexical n'est pas la même chez les deux auteurs. D'après Hulk (1982: 111), *en* postlexical nécessite l'application d'une règle de réanalyse qui détache le GP du GN. Or, cette réanalyse est impossible lorsque la tête du GN est vide. *En* partitif ne peut donc pas être un *en* postlexical.

Godard (1988: 179) part du principe qu'une catégorie vide n'est pas un gouverneur propre. Par conséquent, le GP vide qui subsiste après la cliticisation de *de mes/ces N* en *en* n'est pas proprement gouverné. *En* postlexical est donc exclu et le *en* qui se trouve avec les formes partitives doit être quantitatif.
20. Dans ces deux cas, *de mes/ces N* n'est acceptable qu'avec une lecture non spécifique : *de ces livres* doit nécessairement être interprété comme «des livres de ce genre» dans l'exemple (25b).
21. Le sujet a déjà été abordé de façon fragmentaire, notamment dans les articles de Wilmet (1974), Kupferman (1979) et plus récemment Battye (1991).

Références

- Battye, Adrian, 1991: «Partitive and pseudo-partitive revisited: Reflections on the status of 'de' in French». *Journal of French Language Studies* 1. p. 21-43.
- Blanche-Benveniste, Claire, José Deulofeu, Jean Stéfanini et Karel van den Eynde, 1984: *Pronom et Syntaxe – L'approche pronominale et son application au français*. Sela, Paris.
- Blanche-Benveniste, Claire, Mireille Bilger, Piet Mertens, Christine Rouget et Karel van den Eynde, 1990: *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Editions du C.N.R.S., Paris.

- Couquaux, Daniel, 1981: «French predication and linguistic theory» in R. May et J. Koster (éds), *Levels of Syntactic Representation*. Dordrecht, Foris. p. 33-64.
- Gaatone, David, 1980: «La syntaxe de *en* et l'obsession de la solution unitaire». *Linguisticae Investigationes* 4. p. 181-201.
- Godard, Danièle, 1988: *La syntaxe des relatives en français*. Editions du C.N.R.S., Paris.
- Haik, Isabelle, 1982: «On clitic *en* in French». *Journal of Linguistic Research* 2. p. 63-87.
- Hulk, Aafke, 1982: *Het clitisch pronomen en. Een dwarsdoorsnede van de Franse syntaxis*. Thèse de doctorat. Rodopi, Amsterdam.
- Hulk, Aafke, 1983: «La syntaxe du pronom *en* dans la construction quantitative». *Revue québécoise de linguistique* 13. p. 167-199.
- Kupferman, Lucien, 1979: «L'article partitif existe-t-il?». *Le Français moderne* 47. p. 1-16.
- Lagae, Véronique et Christine Rouget, 1992: «Quantification et Partition». *I. T. L., Review of Applied Linguistics* 95/96. p. 91-109.
- Milner, Jean-Claude, 1978: *De la syntaxe à l'interprétation*. Seuil, Paris.
- Morin, Jean-Yves, 1974: «En-avant, en-arrière». *Papers from the tenth regional meeting of the Chicago Linguistic Society*. Chicago Linguistic Society, Chicago. p. 472-481.
- Pinchon, Jacqueline, 1972: *Les pronoms adverbiaux 'en' et 'y'*. Droz, Genève.
- Pogacnik, Vladimir, 1976: «Les unités sémantiques de l'anaphorique français *en* dans la représentation elliptique». *Linguistica* 16. p. 137-152.
- Pollock, Jean-Yves, 1986: «Sur la syntaxe de *en* et le paramètre du sujet nul» in M. Ronat et D. Couquaux (éds), *La grammaire modulaire*. Minuit, Paris. p. 211-246.
- Ruwet, Nicolas, 1972: «La syntaxe du pronom *en* et la transformation de 'montée du sujet'». *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Seuil, Paris. p. 48-86.
- Wilmet, Marc, 1974: «Sur «de» inverseur». *Travaux de Linguistique et de Littérature* 12. p. 301-323.

Résumé

Dans le présent article, l'hypothèse formulée entre autres par Milner (1978) que *en* dans son interprétation partitive (p. ex. *j'en ai lu deux, de ces livres*) doit être analysé comme un *en* de postlexicalisation (p. ex. *j'en ai lu la préface, de ces livres*) est soumise à un examen critique, basé sur des exemples réels. Il apparaît que les propriétés syntaxiques que l'on peut attribuer au *en* partitif le rapprochent au contraire du *en* quantitatif (p. ex. *j'en ai lu deux, de livres*).